



Compte-rendu UNSA ÉDUCATION

Formation Spécialisée du CSA SD22

2 octobre 2023



Élèves fortement perturbateurs, violences régulières

Réponse du Dasen à notre [déclaration/alerte](#) : un temps de travail est prévu avec l'ARS pour aborder les 25 écoles et collèges concernés par des problématiques importantes avec des élèves ayant de forts troubles du comportement. Nous avons remarqué qu'un certain nombre de ces élèves devraient être pris en charge par un établissement médico-social. L'ARS étant le financeur, elle doit être plus ferme avec ses établissements pour accueillir ces élèves qui en ont le profil. Je ne vais pas vous mentir, on aura du mal à régler ce problème dans les 2 ans. IL y a également la problématique des l'accueil des jeunes de plus de 20 ans dans ces établissements, qui ne libèrent pas de place. Beaucoup de jeunes ainsi n'ont pas de solution post-ESMS dans le département, d'où cet effet cascade. Nous pensons qu'il serait urgent de prioriser l'entrée dans les ESMS pour faire entrée prioritairement des élèves identifiés, même s'ils ne sont pas dans l'attente depuis aussi longtemps que d'autres. 6/7 situations explosives ont été identifiées. C'est la priorité du moment.

UNSA : ça c'est pour les enfants qui sont en âge d'avoir reçu une proposition d'orientation, mais qu'en est-il pour les élèves de maternelle pas encore identifiés par la MDPH mais extrêmement difficiles ?

DASEN : nous ne pouvons pas trouver de réponse uniquement côté Éducation Nationale... Il y a bien un problème, notamment lorsque les familles sont dans le refus de prise en charge. J'ai d'ailleurs dû prendre déjà plusieurs décisions de suspension totale ou partielle de scolarisation pour des élèves en bas âge, bien plus tôt dans l'année que d'habitude. Cela risque d'ailleurs de m'être reproché à un moment ou à un autre...

Le département a travaillé à un rapprochement avec les ESMS et nous avons des PIAL. Chaque PIAL a conventionné avec un ESMS pour qu'il y ait la possibilité qu'un personnel puisse venir conseiller les équipes et intervenir face à un élève. Cette organisation a été repérée au niveau national : il y aura donc des moyens dans un cadre expérimental pour favoriser ces interventions. On verra ce que ça donnera, vous serez les porteurs des retours du terrain, il y aura une évaluation.

Pressions dans les établissements pour la mise en place du Pacte

DASEN : il n'y a pas d'obligation de « résultats » pour les chefs d'établissement... Si certains mettent la pression, c'est donc de leur fait...

Évaluations d'écoles

DASEN : Elles sont dans la loi, donc ça s'applique, même si on a le droit de ne pas apprécier. Bien sûr en cas de conditions particulières on peut décaler d'un an, mais on n'est plus sur la phase où c'était du volontariat. C'est sur les 18h d'animation péda car il s'agit d'une auto-évaluation, ce que l'équipe sur place repère de son établissement. Les observateurs extérieurs s'appuient dessus d'ailleurs. Il s'agit donc d'une dimension formation. Les rapports des évaluateurs ne sont communiqués qu'aux écoles concernées, pas à la direction académique ou autre. Je pense qu'à terme il n'y aura plus que la partie auto-évaluation, quand on aura pris l'habitude de l'auto-évaluation. **Nous avons rappelé la position de l'UNSA ; nous demandons aux collègues d'en faire le strict minimum, à savoir les 2 pages de l'auto-évaluation.**

Rôle du directeur par rapport au personnel dans les écoles

Article R 411 – 10 : « À ce titre, il a autorité sur l'ensemble des personnes présentes dans l'école pendant le temps scolaire ». Ceci a été évoqué du fait de fiches SST avec des conflits avec les élus et ou les Atsem.

DASEN : On reçoit l'AMF dans une semaine, on va pouvoir rappeler cette nouveauté. **Nous avons ajouté que ce serait bien de rappeler aux élus que les enseignants et directeurs ne sont pas du personnel communal et qu'un élu n'a pas à agir comme s'il était un supérieur et se doit de respecter les directeurs, ce qui n'est pas toujours le cas...**

Fiches SST

Secrétaire Général : j'ai posé la problématique des sujets de violence à l'école avec la DRH à Rennes, qui convient qu'il y a une problématique. Il y a un travail qui va être mis en place avec des vrais solutions opérationnelles dans la co-construction car c'est une instance de prévention et pas que de constat. On travaille à une harmonisation des réponses.

DASEN : on repère des récurrences sur des problématiques fortes et on recherche des solutions, n'ayez pas l'impression qu'on oublie chaque situation, on essaye de travailler pour structurer des réponses. Il y a également des compétences qui dépassent notre périmètre... on en a conscience.

UNSA : **deux entrées en parallèle : gestion sur le long terme comme évoqué, mais également l'importance de trouver des solutions à court terme pour les collègues qui sont en souffrance. Et il est important de rappeler ce qui avait été préconisé il y a quelques années après la visite d'une école qui vivait ce que l'on retrouve dans nombre de fiches SST actuelles : le soutien de la hiérarchie est primordial**

et une absence de prise de nouvelles après qu'un personnel ait subi une agression est très mal perçu.

UNSA : il faut revenir à l'importance sur le fond de la fiche SST, ce n'est pas « contre » un IEN mais bien pour alerter sa hiérarchie. Nous tenons aussi à vous alerter sur certains professionnels médico-sociaux qui sont contre l'école au lieu d'être partenaires... Et c'est pire que tout...

Propositions de GT et visites

- 3 GT retenus depuis juin dernier : Préconisations réponses fiches / parents d'élèves / supérieur hiérarchique ou élus
- Bilan Visite de Le Mené début novembre.
- Visite programmée de Paimpol (problématique école multisites).
- Visite programmée du Collège Racine (problématique EBEP)
- GT suivi des fiches SST : novembre
- GT « prévention » qui regroupera les différentes problématiques



Mes conditions de travail
Je m'en empare
avec le SE-Unsa

 L'UNSA, votre alliée du quotidien 

Conditions de travail : tous concernés, tous acteurs



Ma santé et moi
Mieux vivre mon métier
avec le SE-Unsa

 L'UNSA, votre alliée du quotidien 

Demandez l'accompagnement du SE-Unsa